

# Journée d'échange technique - captages prioritaires d'Occitanie du bassin Adour-Garonne

---

## Regard de Michel Duru, directeur de recherche à l'INRAE

La journée fut riche en présentation de données, d'expériences et d'échanges constructifs. Avant de tirer quelques enseignements de cette journée, je souhaite resituer l'enjeu qualité de l'eau dans un contexte plus général.

Le dépassement des limites des teneurs autorisées en pesticides et en nitrates dans les eaux des aires de captage donne lieu à des controverses : pour certains, ce n'est pas un problème puisque notre exposition aux pesticides est bien inférieure aux DJA (doses journalières admissibles). Cependant, de plus en plus de travaux scientifiques qui font référence montrent que certains mécanismes d'action de nombreux pesticides ont lieu au niveau de notre microbiote intestinal ; il s'en suit un risque accru de dysbiose ce qui est un facteur de risque pour de nombreuses maladies chroniques. Mais ces effets « à bas bruit » ne sont jamais pris en compte dans les évaluations. C'est aussi le cas des pesticides qui sont des perturbateurs endocriniens et pour lesquels il n'y a pas d'effet dose.

Les problèmes de qualité de l'eau ne sont que des symptômes parmi d'autres d'un système agri-alimentaire qui souvent dysfonctionne et pour lequel il y a des verrous puissants qui freine des évolutions à la hauteur des enjeux.

Comme points saillants de la journée, je retiens les questions de prévention, de politiques publiques, de gouvernance et enfin d'animation.

### 1. Prévention

Beaucoup de choses ont été dites, mais il est nécessaire d'être plus clair car réduire de manière plus importante les intrants et les impacts suppose d'aller au-delà de l'amélioration des systèmes agricoles tels qu'ils sont couramment. Le plus souvent, il s'agit de systèmes simplifiés, pour lesquels les voies de progrès mises en avant sont l'efficacité (utiliser le bon produit, au bon endroit, à la bonne dose et au bon moment) ou la substitution (remplacer le produit A par le produit B). Ces pratiques ne sont généralement pas suffisantes pour atteindre des performances environnementales élevées ; en outre, elles ne constituent en aucun cas de la prévention. Choisir une stratégie de prévention suppose :

- De combiner (i) les associations de plantes et intercultures, (ii) les pratiques permettant d'améliorer la santé du sol (apports de matières organiques, réduction du travail du sol, réduction des apports excessifs de pesticides et d'engrais de synthèse), (iii) et les pratiques contribuant à la santé du paysage (diversité des cultures, taille des parcelles, infrastructures paysagère),
- De concevoir des systèmes agricoles fondés sur l'identification et la mise en œuvre de synergies pour des enjeux multiples (réduction des nitrates-pesticides et émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des antibiotiques en élevage, voire produire de l'énergie)

**Cependant, ces stratégies basées sur la prévention sont complexes à mettre en œuvre car :**

- Elles correspondent à des principes à décliner localement, en fonction du sol et du climat : comment faire pour créer et partager des référentiels techniques ?

- Elles engagent l'amont et l'aval de l'agriculture : les semences à acheter, la collecte de nouvelles cultures, etc.

## 2. Cohérence des politiques publiques

La mise en œuvre de politiques publiques sectorielles risque de créer des effets rebonds. Par exemple si l'agriculture biologique ou les systèmes agricoles bas intrants présentent de nombreux avantages reconnus (qualité de l'eau, biodiversité, etc.), ils accroissent les surfaces nécessaires pour se nourrir du fait de rendements le plus souvent inférieurs. C'est pourquoi, la quasi-totalité des scénarios basés sur des travaux scientifiques montrent qu'il faut pour cela dans les pays occidentaux aussi changer notre régime alimentaire ; en effet cela suppose de consommer moins de protéines animales qui sont 5 à 10 consommatrices d'espaces et émettrices de gaz à effet de serre en comparaison des légumineuses par exemple. Dans la loi Egalim, cette stratégie n'est évoquée que pour la restauration collective, mais rien n'est dit pour l'élevage ; il en est de même en Occitanie où l'alimentation est la grande cause régionale. Or, dans une vision intégrée de l'agriculture et de l'alimentation, il est maintenant montré que consommer moins de protéines animales et plus de végétales (légumineuses) est vertueux pour la planète, mais aussi notre santé. Ce peut donc être une stratégie doublement gagnante.

Pour ces raisons, au niveau local, il est nécessaire de passer d'une amélioration d'une situation par rapport aux pesticides et à l'azote à un projet de territoire (comme vu dans le retour d'expérience du Syndicat Tarbes Nord), en identifiant des synergies qui font sens au niveau des habitants et de l'économie de ce territoire.

## 3. Leviers et gouvernance

Les contributions ont bien montré l'éventail des leviers selon qu'ils sont basés sur des objectifs de moyens (réglementation-incitation, aide conditionnelle) ou de résultats.

Dans un souci d'efficacité et de souplesse, il serait nécessaire de donner plus de place aux objectifs de résultats en laissant l'initiative aux acteurs locaux sur les choix à faire pour les atteindre. Cela peut permettre de prendre en compte des objectifs dans plusieurs domaines, et surtout de tenir compte des spécificités locales.

Cependant, ces politiques sont difficiles à mettre en œuvre car certains effets ne se manifestent que sur le temps long, comme cela a été présenté pour l'âge de l'eau. Cela suppose aussi de disposer d'indicateurs de coût de la prévention à comparer au curatif.

## 4. Créer des futurs désirables pour entrainer l'adhésion des acteurs

L'enjeu est de faire des contraintes des opportunités. Cela suppose trois conditions : vision, valorisation, méthodologie et communication.

- Au niveau de la vision, il s'agit de passer d'objectifs très circonscrits (qualité de l'eau dans les aires de captages) à un projet de territoire (exemple du PAT d'Oursbelille)
- Au niveau de la valorisation, il s'agit de trouver les moyens de valoriser économiquement les changements de pratiques agricoles ; cela peut être par la création d'une nouvelle activité (production d'énergie), ou l'obtention d'un label HVE, par exemple.
- Au niveau de la méthodologie, il convient de s'approprier des outils pour réaliser des évaluations ex ante, hiérarchiser des effets.

- Au niveau de la communication, il importe de partager des expériences entre acteur et régions, ce qui suppose de créer des supports ad hoc ou des occasions comme cette journée.